

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2022

L'an deux mille vingt - deux, le 7 mars, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick DUFOUR

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2022

PRESENTS: Mr DUFOUR- Mme BERTRAND- Mme GAUTHIER- Mr BARBOSA- Mr SOUNY- Mr JOURDE- - Mme CHENOT- Mr BAYRAM- Mme COMTE- Mr DEBRUYERE- Mme GIRAUD- Mr GIRAUD-GUIGUES- Mme LALLEMAND- Mme LANGELLA - Mr MARTIN - Mr MASCIOTRA- Mr MASTRONARDI- Mr NOBLET- Mme PEREZ - Mme RAMEY - Mme RONDOT-

PROCURATIONS : Mr DEGUERRY à Mr DUFOUR- Mme VUAILLAT à Mr JOURDE

Laurent JOURDE est élu Secrétaire de Séance.

Mr le Maire fait approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 31 janvier 2022,

Il soumet au conseil le rajout de deux sujets à l'ordre du jour :

- acquisition d'une emprise de terrain de 96m² sur la parcelle AH541
- subventions aux associations 2022

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

ADMINISTRATION GENERALE

1) Convention avec HBA pour le déploiement des conseillers numériques

Mr DUFOUR explique que dans le cadre du plan de relance, l'Etat a lancé début 2021, le recrutement de 4000 conseillers numériques à déployer sur le territoire national, au profit des français en difficulté avec l'utilisation des équipements et démarches en ligne.

Haut Bugey Agglomération s'est portée candidate à l'appel à manifestation d'intérêt porté par le SIEA et a obtenu le financement de 5 postes de conseillers numériques, pour une durée de 2 ans. Leur mission consiste à accompagner les publics souhaitant améliorer leurs compétences dans l'utilisation des équipements numériques et veiller à leur assurer un maximum d'autonomie dans leurs usages.

HBA assure le pilotage et la coordination globale du programme sur le territoire. La commune de Montréal la Cluse met gracieusement à disposition une salle au Clair Midi. Cette salle était déjà dédiée aux ateliers numériques lancés par la municipalité en 2018.

Le financement prévoit un reste à charge pour HBA de 35 000€/an. Il sera réparti de la façon suivante :

- HBA : 9000€
- Communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 300 : 150€
- Communes comprenant entre 301 et 800 habitants : 250€

- Communes de plus de 801 habitants : répartition du reste à financer au prorata du nombre d'habitants.

Pour Montréal la Cluse, la participation est fixée à 1329€/an.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

2) Acquisition d' une emprise de terrain de 96m² sur la parcelle AH541

Mr DUFOUR informe que par courrier du 19 mai 2019 , la municipalité a sollicité le propriétaire de ce terrain de 96 m² qui se situe vers le complexe du clair midi. Relancé en novembre 2021, il accepte la cession. Le prix acté est de 90€ le m². La municipalité fera borner le terrain par un géomètre dès que possible.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

PETITE ENFANCE EDUCATION

3) Fusion des écoles maternelles

Mme BERTRAND rappelle que l'Education Nationale a décidé, au vu des effectifs, de supprimer une classe de maternelle à l'école Douglas à la rentrée de septembre 2022. Toutefois, une partie des élèves (12) de Grande Section (GS) formeront une classe GS/CP à l'école primaire. En conséquence, il restera seulement 4 classes de maternelle au lieu de 5 cette année. Afin de rationaliser les coûts et les ressources humaines, l'idée de regrouper les 4 classes en un seul lieu fait son chemin. Le site idéal, compte-tenu de l'espace qu'elle offre, est l'école des Tilleuls. Elle permet de pouvoir accueillir dès septembre, les 4 classes.

Dans la perspective d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et le travail des adultes, des aménagements sont programmés : création d'une cantine et d'une salle pouvant accueillir la bibliothèque de l'école. En effet, les enfants des écoles maternelles mangent au groupe scolaire après avoir été conduits en bus. Ce dispositif génère de la fatigue pour les enfants, des trajets dont ils se passeraient bien, parfois des retards et bien évidemment un coût.

Le regroupement des 2 écoles doit s'accompagner de certaines mesures visant à améliorer la prise en charge. Le choix d'installer des bâtiments modulaires permettra de réduire les délais mais il sera impossible de terminer les travaux pour le mois de septembre. Une échéance pour novembre 2022, voire janvier 2023 semble plus réaliste.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

ENVIRONNEMENT

4) Programme coupe de bois 2022

Mr BARBOSA précise que dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF est tenu chaque année de porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. Il appartient à la commune de délibérer

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc de gestion	Proposition ONF	Justification ONF (si modification)	Mode de commercialisation		
							Vente publique avec mise en concurrence (sur pied)	Vente publique avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat bois façonné
10	IRR	88	7.9	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire 2019/2021			<input checked="" type="checkbox"/>
12	IRR	165	7.46	2019	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire 2019/2021t			<input checked="" type="checkbox"/>
23	IRR	145	8.8	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire 2019/2021t	<input checked="" type="checkbox"/>		
24	IRR	125	7.6	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>		
29	IRR	100	6	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire		<input checked="" type="checkbox"/>	
32	IRR	45	4	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire		<input checked="" type="checkbox"/>	
47	IRR	210	9.4	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>		
48	IRR	170	7.8	2018	2022	Report DT AURA lié à crise sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>		

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5) Débat d'Orientation Budgétaire 2022

A l'appui du diaporama, Mr DUFOUR présente le débat d'orientation budgétaire, qui doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif pour les communes de plus de 3.500 habitants.

Le rapport est adopté

Pour : 23	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

VIE ASSOCIATIVE

6) Demande de subvention exceptionnelle collège Théodore Rosset

Mr JOURDE relate la demande de subvention exceptionnelle émanant de l'association sportive du collège Théodore Rosset : 4 jeunes collégiens se sont qualifiés pour les championnats de France de raid sportif, qui se déroulent à la réunion. Il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 160€, compte -tenu du fait qu'aucun de ces 4 élèves n'est issu de la commune de Montréal la Cluse.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7) Subventions aux associations exercice 2022

Mr JOURDE détaille les demandes de subventions reçues pour l'exercice 2022. La commission « vie associative » et la commission « finances » ont travaillé sur les nombreuses demandes des associations montréalaises et extérieures. Une proposition d'attribution est faite.

Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

QUESTIONS DIVERSES

- Point recensement INSEE : 3516 habitants sont recensés
- Date du prochain Conseil Municipal : 4 avril 2022
- Dates des élections : présidentielles 10 et 24 avril/ législatives : 12 et 19 juin

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h15

Le Maire

Patrick DUFOUR

